

PV du Conseil d'établissement du mercredi 28 juin 2023

1. Approbation du procès-verbal du C.E. du jeudi 16 mars 2023	2
2. Vie de l'établissement / pédagogie	2
2a. Présentation des résultats du baccalauréat 2023.....	2
2b. Rentrée scolaire 2023	2
2c. Parcours langues à l'école élémentaire et au collège à la rentrée 2023	4
2d. Plan de prévention et sensibilisation au LJR pour l'année 2023-2024	6
2e. Projets pédagogiques pour l'année 2023-2024	8
2f. Présentation du Schutzkonzept pour la rentrée 2023-2024 au primaire.....	8
2g. Calendrier 2023-2024 (rentrée des élèves, anniversaire des 70 ans du LJR...).....	9
2h. Le BFI à la rentrée 2024.....	9
2i. Profil de poste des professeurs d'espagnol et d'anglais enseignant en BFI	10
3. Vie de l'établissement / Finances	11
3a. Subvention complémentaire de l'AEFE pour les LFA	11
3b. Bilan des différentes demandes de subventions auprès de l'AEFE	11
3c. Renouvellement des marchés : nettoyage	12
3d. Décision relative aux droits de première inscription	12
3e. Projets de voyages scolaires 2023-2024 et bilans financiers 2022-2023.....	13
4. Vie de l'établissement / Informations diverses	14
4a. Le nouvel organigramme du LJR	14
4b. Point sur le RGPD	15
4c. Point d'avancement sur les projets de restructuration immobilière du LJR.....	15
4d. Les grandes actions pédagogiques (E3D, concours de discours...)	15
4e. Point sur Agora Monde	16
5. Questions diverses.....	17

Ouverture de séance par le Président du Conseil d'établissement à 18h08.

Le Conseil d'Établissement est présidé par le Proviseur. Le secrétaire adjoint de séance est Monsieur DUFEU, représentant des personnels. Présents et excusés : Voir la feuille d'émargement ci-jointe.

Les représentants des personnels demandent à lire une déclaration liminaire. Le proviseur leur donne la parole. Pour retrouver la déclaration dans son intégralité, [CLIQUEZ ICI](#)

Après la lecture, le proviseur précise qu'il adressera à l'Ambassade et au secteur Europe cette déclaration dès le lendemain par mail.

Après avoir adopté l'ordre du jour, les travaux commencent.

1. Approbation du procès-verbal du C.E. du jeudi 16 mars 2023

Pour le retrouver, [CLIQUEZ ICI POUR LE RETROUVER](#)

Vote sur le PV du CE du jeudi 16/03/2023 :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 19

2. Vie de l'établissement / pédagogie

2a. Présentation des résultats du baccalauréat 2023

Le proviseur présente les résultats définitifs du baccalauréat session 2023. Il tient à remercier chaleureusement les personnels enseignants et non enseignants pour la qualité de leur travail et de leur engagement. Cet engagement collectif au service des élèves et de leur réussite est aujourd'hui particulièrement honoré puisque tous les élèves ont réussi brillamment leur examen.

Le proviseur félicite également tous les élèves pour leur travail, leur investissement et leur réussite individuelle et collective. Il leur souhaite de réaliser de belles études supérieures et formule le vœu qu'ils reviennent régulièrement au LJR pour échanger avec les élèves de l'établissement sur leur projet d'orientation.

Inscrits	Reçus après la 1 ^{re} délibération	Devant passer le 2 ^o groupe d'épreuves	Mention Très Bien *	Mention Bien	Mention Assez Bien	Admis
107 mais 106 élèves évalués	106	0	51 dont 16*	31	15	9
	100%		48,1%	29,2%	14,2%	8,5%

** Avec les félicitations du jury*

2b. Rentrée scolaire 2023

Le proviseur présente la structure pédagogique arrêtée pour la rentrée 2023 et les effectifs élèves prévisionnels.

Le proviseur précise que la structure qu'il présente est une structure pédagogique qui tient compte au mieux des évolutions à la baisse des effectifs des dernières années. Ce travail d'adéquation effectif/structure est amorcé

depuis 2 ans. Le proviseur tient à souligner que malgré les nombreuses classes fermées depuis 2 ans, notamment au 1^{er} degré, ces fermetures n'ont jamais conduit à des licenciements bruts. Depuis deux ans, le LJR compte de nombreux départs à la retraite ou des départs volontaires (mutation professionnelle par exemple), c'est cette conjoncture qui a permis de fermer des classes sans jamais avoir à réaliser de licenciement.

Le proviseur se veut cependant optimiste. Depuis la mise en œuvre du nouveau projet d'établissement et de son nouveau parcours langues, la baisse régulière des effectifs semblent enfin être limitée et les nombreuses nouvelles inscriptions prévues pour la rentrée prochaine en témoignent. Il conviendra de rester vigilant et de poursuivre tout le travail de promotion du lycée.

Les représentants des personnels expriment leur inquiétude face aux fermetures annoncées de classes et s'inquiètent du nombre élevé d'élèves par classe, notamment au CM1 et au CM2.

En synthèse, pour la rentrée 2023, à ce jour, il est prévu au 1^{er} degré la fermeture de 2 classes : 1 en CM1 et 1 en CM2 ; au second degré : la fermeture d'une classe sur le niveau seconde.

Effectifs prévisionnels à la rentrée 2023 en date du Mercredi 28 juin 2023 (dont 7 élèves boursiers d'excellence attendus)

Synthèse	Prévision des effectifs année N+1				
	Classe / niveau	Total attendu confirmé Réinscrits confirmés Et nouveaux	Total Maximum Pris en compte des réinscriptions non confirmées	Rappel année N Nombre de classe	Rappel année N Effectifs 1er CA
Total Maternelle	8	169	178	8	163
Total Élémentaire	19	441	460	21	454
Total primaire	27	610	638	29	617
Total collège	16	329	353	16	345
Total lycée	11	250	281	12	294
Total secondaire	27	579	634	28	639
TOTAL LJR	54	1189	1272	57	1256

Vote sur la structure arrêtée en date du 28 juin 2023 :

CONTRE : 4
ABSTENTION : 8
POUR : 7

Demande d'inscription en date du vendredi 23 juin 2023 : 172 demandes dont 125 confirmées

INSCRIPTIONS PREVISIONNELLES ET VALIDEES		
Classe	Demandes	Confirmées
TPS	8	6
PS	44	33
MS	20	14
GS	10	5
TOTAL	82	58

INSCRIPTIONS PREVISIONNELLES ET VALIDEES		
Classe	Demandes	Confirmées
CP	32	30
CE1	4	2
CE2	8	7
CM1	11	6
CM2	6	4
TOTAL	61	49

INSCRIPTIONS PREVISIONNELLES ET VALIDEES		
Classe	Demandes	Confirmées
6ème	3	1
5ème	5	4
4ème	5	1
3ème	6	4
2nde	5	4
1ère	12	10
Tle	4	0
TOTAL	40	24

Structure prévisionnelle à la rentrée 2023 en date du Mercredi 28 juin 2023

Structure	Niveaux	Prévision des effectifs année N+1										
		Classe par niveau	Réinscrits N+1	En attente de réinscription N+1	Nouveaux inscrits max N+1	Radiations fermes pour info année N	TOTAL attendu (Réinsc. + Nx.)	TOTAL attendu MAX (Réinsc. + Nx. + en attente)	Nbre moyen élèves/classe Attendu	Nbre moyen élèves/classe Max	Niveaux	
Primaire	Maternelle	TPS			8		8	8			TPS	
		PS	8	3		44	6	47	47	27,50	PS	
		MS		29	5	20	4	49	54	24,50	MS	
		GS		55	4	10	10	65	69	21,67	GS	
	Elémentaire	CP	4	62	5	32	1	94	99	23,50	24,75	CP
		CE1	4	79	4	4	7	83	87	20,75	21,75	CE1
		CE2	4	76	3	8	8	84	87	21,00	21,75	CE2
		CM1	3	66	7	11	16	77	84	25,67	28,00	CM1
		CM2	4	97	0	6	15	103	103	25,75	25,75	CM2
		TOTAL										
Secondaire	Collège	6°	4	79	0	3	6	82	82	20,50	20,50	6°
		5°	4	77	5	5	2	82	87	20,50	21,75	5°
		4°	4	71	10	5	6	76	86	19,00	21,50	4°
		3°	4	83	9	6	8	89	98	22,25	24,50	3°
	lycée	2°	3	67	10	5	5	72	82	24,00	27,33	2°
		1ère	4	74	13	12	7	86	99	21,50	24,75	1ère
		Tle	4	88	8	4	0	92	100	23,00	25,00	Tle
		TOTAL										

Le proviseur présente ensuite pour information le plafond des emplois retenus par l'AEFE pour l'année prochaine. A ce stade, le LJR n'a pas encore reçu la notification des services centraux. Cependant, il a eu comme information que le nombre d'ETP passerait de 149 (pour 2022-2023) à 157 pour 2023-2024. La répartition entre le LJR et les établissements rattachés sera connue ultérieurement.

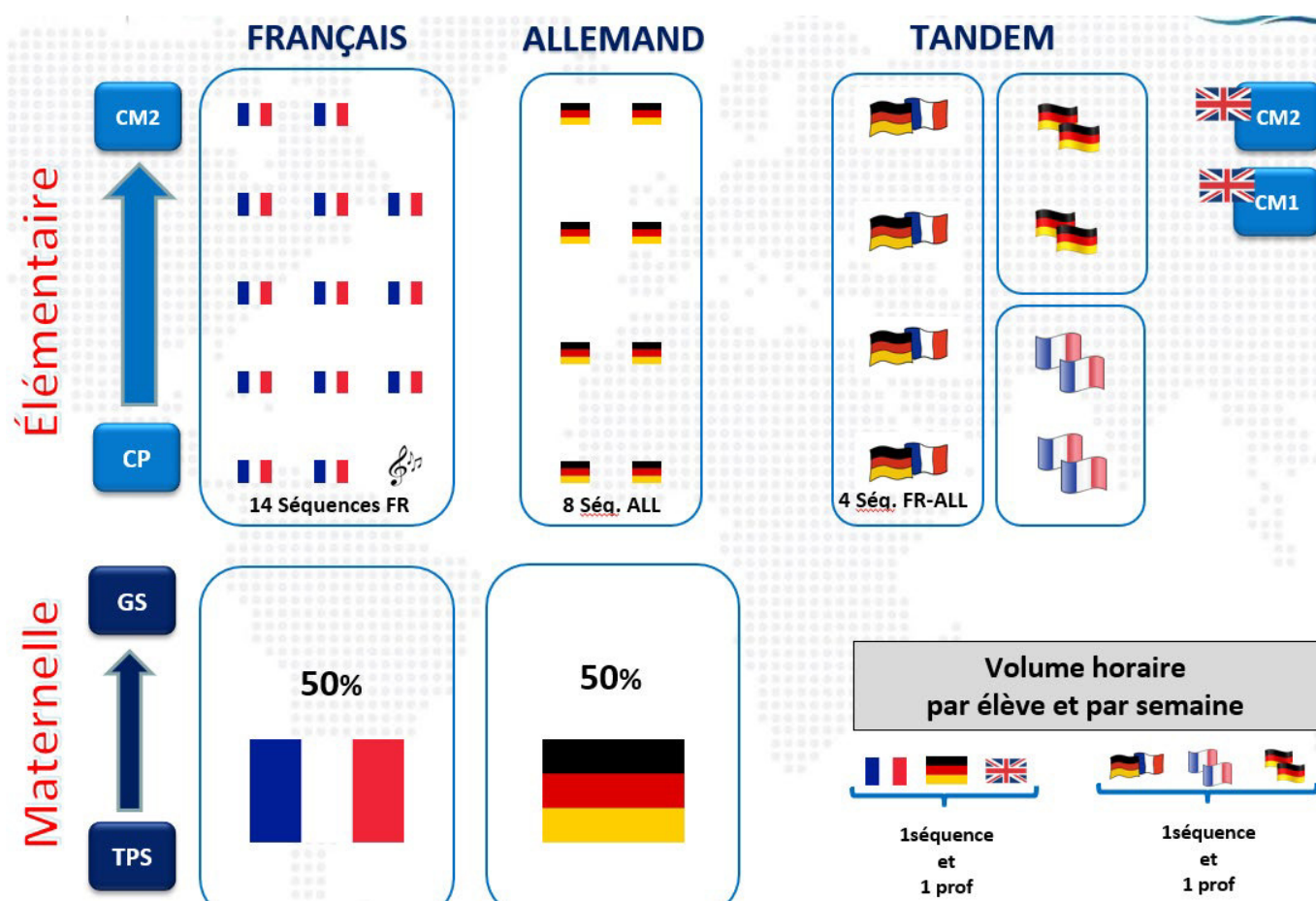
Toujours dans le cadre de la préparation de rentrée, le proviseur présente le nouveau dispositif d'accueil des élèves à besoins spécifiques. Pour le détail de ce nouveau dispositif, il convient de reprendre la présentation faite en séance et accessible sur le site internet du LJR.

2c. Parcours langues à l'école élémentaire et au collège à la rentrée 2023

Le proviseur présente la deuxième et dernière phase d'évolution du parcours langues à l'élémentaire.

Il s'agit de l'organisation de l'enseignement de l'allemand et de l'anglais à partir de la rentrée 2023

- La place de l'allemand dans les apprentissages augmente pour atteindre près de 45% des enseignements.
- Tous les élèves d'une classe sont dans un même et unique groupe de langue. Les élèves nouvellement arrivés au LJR sont en plus pris en charge avec un professeur de DAF (Deutsch als Fremdsprache) ou de FLE (français langue étrangère) selon les situations individuelles. Pour la rentrée prochaine, tous les nouveaux élèves ont été testés avant leur arrivée avant de déterminer leur niveau de maîtrise de la langue. Ainsi, les élèves pourront dès la rentrée être suivi en DAF et ou en FLE selon les situations.
- Pour une meilleure organisation des enseignements, il est nécessaire de prévoir 31 séquences de cours au CM2 et au CM1. Aussi, pour y parvenir sans que cela ne pose souci avec les bus scolaires, il s'agira d'un enseignement de 2 séquences consécutives tous les 15 jours. Les parents seront officiellement prévenus de ces changements avant la fin de l'année scolaire.



Vote sur les évolutions des parcours langues au primaire :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 19

Puis le proviseur présente l'évolution du parcours langues au collège : avec l'organisation du parcours langues à partir de la rentrée 2023-2024. Des enseignements en langue étrangère sont introduits, en option, pour les élèves qui le souhaitent.

- 5^e : Possibilité de commencer l'espagnol **ET** possibilité de suivre 50% du cours d'histoire géographie en allemand
- 4^e : Possibilité de commencer l'espagnol **ET** possibilité de suivre 50% du cours d'histoire géographie en allemand
- 3^e : Possibilité de suivre 1h d'histoire géographie en allemand en plus du programme **OU** 1h en plus d'EPS en espagnol

Par ailleurs, au lycée, des évolutions sont également prévues :

Langue espagnole en classe de 2^e

A la rentrée 2023-2024, les élèves qui suivent l'option espagnol bénéficieront tous de +0,5h d'enseignement par semaine en classe de 2de, soit un total de 2,5h.

Langue anglaise en classe de 2°

A la rentrée 2023-2024, 1h d'enseignement en anglais est ajoutée pour tous les élèves en classe de 2°. Cela permettra également aux élèves qui le souhaitent de choisir la voie BFI à l'issue de la seconde.

L'ensemble de ces évolutions, qui répondent aux objectifs du nouveau projet d'établissement, a été validé en séance du conseil pédagogique le lundi 12 juin 2023. Il s'agit désormais d'adopter ces évolutions en conseil d'établissement.

Vote sur les évolutions des parcours langues au secondaire :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 18 (sortie temporaire d'un membre votant)

2d. Plan de prévention et sensibilisation au LJR pour l'année 2023-2024

Dans le cadre du futur nouveau d'établissement, les actions de préventions et de sensibilisations seront renforcées au collège et au lycée. Les actions de prévention et de sensibilisation pour les élèves de l'école déjà présentes dans les programmes scolaires seront également complétées. Ces actions seront présentées au premier conseil d'école de l'année prochaine.

Des nouveautés au niveau des premiers secours :

Pour les élèves de 5e : Tout sera mis en œuvre pour que les élèves puissent bénéficier d'une formation aux Gestes Qui Sauvent (GQS). La sensibilisation aux GQS constitue pour les citoyens la première marche vers un parcours de citoyen-sauveteur qui s'étoffera tout au long de leur vie.

Pour les élèves de 3e : Tout sera mis en œuvre pour que les élèves puissent bénéficier d'une formation PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1). Cette formation PSC1 apprend à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Tout au long de la session, les élèves alternent entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation.

Ces actions sont rendues possibles grâce à la réussite de trois de nos personnels à une formation de formateur de formateur relative aux premiers secours.

De plus, les actions suivantes sont également proposées

Niveau	Thèmes abordés	Acteurs	Dates
6ème	Équilibre alimentaire et petit-déjeuner	Infirmière scolaire	juin-24
	•Équilibre alimentaire, comment apprécier son repas		
	•Pyramide alimentaire		
	•L'importance du petit déjeuner à l'adolescence.		
5ème	Hygiène de vie :	Infirmière scolaire	oct-23
	•Alimentation, boissons énergétiques et énergisantes		
	•Hygiènes corporelle		
	•Sommeil, addictions aux écrans		
	Les gestes qui sauvent	Intervenants internes	A définir
4ème	Les jeunes, le tabac et l'alcool	Infirmière scolaire	mars-24
	Éducation à la santé et à la sexualité :	Infirmière scolaire	avr-24
	• Changements physiques et psycho-affectifs		
	• Consultations gynécologiques pour filles et la München Klinikum pour les garçons		
	• Le consentement		
	• La pornographie		
• Les adresses utiles			

3ème	Consommations de drogues et d'alcool	Infirmière scolaire	mars-24
	Éducation à la santé et à la sexualité :	Infirmière scolaire	avr-24
	• rappel sur le consentement et la pornographie		
	• IST		
	• La grossesse non-désirée		
• les droits locaux			
• Les adresses utiles			
	PSC1 : gestes de 1 ^{er} secours	Intervenants internes	A définir
2nde	Journée mondiale de lutte contre le SIDA :	Infirmière scolaire	déc-23
	• Voix de transmission et description de la pathologie	Professeurs de SVT	
	• Transmission de la mère à l'enfant	Elèves ambassadeurs UNICEF	
	• Quiz		
	• Moyens de protection et dépistage		
1ère	Gestion du stress avant les périodes d'examen et la santé mentale:	Infirmière scolaire	janv-24
	• Stress	Elèves ambassadeurs UNICEF	
	• Anxiété		
	• Pression scolaire		
	• Repérer la dépression		

Actions conduites avec des partenaires locaux extérieurs au LJR

Niveau	Thèmes abordés	Acteurs	Dates	Commentaires
6ème	Citoyenneté, Harcèlement, Cyberharcèlement	Association strasbourgeoise	A définir	RDV visio le 22/06/23
5ème				
4ème				
4ème	Prévention contre les risques de téléchargement et la transmission de certaines images (à caractère pornographique, exprimant la haine et incitant au harcèlement...) et les conséquences pour le mineur et ses parents.	Procureure générale dans le cadre de la campagne lancée par les <u>Ministères de l'Education et de la Justice: "Mach dein Handy nicht zur Waffe"</u>	À définir	Cette action a déjà eu lieu cette année le 22 juin dernier
5ème	Mobbing	Mme. Veronika Teebken, Polizeihauptmeisterin En langue allemande	A définir	Contact début juillet ou fin août 2023
1ère	Atelier «gestion du stress avant les examens», exercices de respiration et de relaxation	Mme. Colomba	01/02/2024 ?	Par groupe de 10 élèves maximum
Terminales	Infos et droits locaux liés à la sexualité des ados	Mme. Caroline Mosca de <u>ProFamilia München</u>	A définir	Contact début juillet ou fin août 2023

Actions de prévention au 1^{er} degré

CP Bien manger ; CE1 Bien dormir ; CE2 hygiène corporel ; CM1 gestes qui sauvent ; CM2 mon corps change

Plan anti-harcèlement et formations des personnels à la méthode pHARE ([programme de lutte contre le harcèlement à l'École](#))

Au 1^{er} degré, l'école se dote d'un plan anti-harcèlement. Pour le retrouver dans sa globalité, [CLIQUEZ ICI](#).

Les personnels du 1^{er} comme du 2^e degrés seront formés à la méthode de la préoccupation partagée. Un plan anti-harcèlement sera également développé pour le 2^e degré. Il sera travaillé avec les collègues formés et les élèves du CVC et du CVL durant l'année 2023-2024.

Ce projet sera par ailleurs décliné sur toute la zone ZECO (zone Europe centrale et orientale), c'est une action forte de formation que l'IRF portera pour les 36 établissements de la zone au cours des 5 prochaines années. Ce développement est intégré au projet de zone actuellement en construction.

Vote sur les actions de prévention et de formation :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 19

2e. Projets pédagogiques pour l'année 2023-2024

Tout au long de l'année scolaire, de nombreuses actions pédagogiques sont impulsées par l'AEFE pour valoriser et développer le sentiment d'appartenance à un réseau unique au monde.

Dans ce contexte, et en qualité d'établissement à gestion directe, le lycée Jean Renoir est invité à répondre à cet appel à participer aux différents projets ci-dessous. Ils sont ce soir présentés aux membres de la communauté scolaire à titre d'information. Dès la rentrée 2023, le conseil pédagogique pour le second degré et le conseil d'école pour le premier degré se réuniront pour définir les actions auxquelles le LJR pourraient participer.

- **Ambassadeurs-Ambassadrices en herbe.** Organisé à l'échelle mondiale tout au long de l'année scolaire, ce projet éducatif pluridisciplinaire invite les élèves à débattre sur des problématiques internationales d'actualité.
- **Décrypt'info : quand les élèves du monde entier prennent la parole.** Dans le prolongement de l'année de l'éducation aux médias et à l'information au sein du réseau, cette action pédagogique s'articule avec le dispositif des Jeunes Reporters Internationaux (JRI) qui, à travers leurs productions médias, permet de valoriser des programmes tels que : le Mai des Langues, AAEH
- **Je m'engage, tu agis - tous et toutes responsables !** Cette AP vise à encourager les établissements et les zones à proposer des projets éducatifs et pédagogiques liés aux objectifs de développement durable. Elle peut naturellement s'articuler avec une démarche de labellisation EFE3D présentée par l'établissement. Cette action peut également s'articuler avec le programme ADN-Carbone 0. Nous pourrions obtenir le niveau 2 de EFE3D.
- **Jeux internationaux de la jeunesse.** Les jeux internationaux de la jeunesse, co-organisés avec l'UNSS depuis plusieurs années sont emblématiques de la volonté de l'Agence de contribuer à l'éducation des jeunes à travers la rencontre, l'échange et l'ouverture à l'autre, à partir d'un défi sportif et culturel. L'édition 2024 des JIJ aura lieu dans le réseau des établissements français à l'étranger, à Athènes.
- **La semaine des lycées français du monde.** La sixième édition de la Semaine des lycées français du monde, visant à faire rayonner les établissements d'enseignement français à l'étranger, se déroulera du 27 novembre au 2 décembre 2023. Dans le cadre de l'année du Sport à l'Agence, la thématique retenue cette année est Apprendre, s'engager, s'épanouir : le sport pour tous et toutes.
- **Orchestre des lycées français du monde :** Un orchestre international et inter-établissements, composé d'élèves de la sixième à la terminale ! Fondé en 2015 à l'occasion du 25e anniversaire de l'AEFE, l'Orchestre des lycées français du monde est un projet fédérateur, résultat de partenariats fructueux, et une magnifique aventure humaine et artistique, savant mélange de travail et de passion. Il est dirigé par Adriana Tanus, enseignante au Lycée français de Madrid. Plus d'infos : [CLIQUEZ ICI](#)

2f. Présentation du Schutzkonzept pour la rentrée 2023-2024 au primaire

Le proviseur indique qu'une nouvelle obligation s'impose au LJR. Il s'agit de l'écriture du Schutzkonzept. En effet, le Land de Bavière a mis le focus sur la protection des enfants dans les structures d'accueil petite enfance.

Conformément à l'article 45, paragraphe 2, phrase 2, n° 4 du SGB VIII (Sozialgesetzbuch), chaque établissement accueillant des enfants doit disposer d'un concept de protection expliquant comment les enfants peuvent être protégés de manière préventive contre tout risque de maltraitance au sein de la structure d'accueil et comment gérer tout soupçon de maltraitance en dehors de la structure. Il est du devoir de l'organisme responsable de l'enfant de garantir son bien-être et de disposer d'un concept de protection qui sera désormais la condition préalable à l'octroi de l'autorisation d'exercer conformément au § 45 SGB VIII.

Le concept décrit :

- L'attitude fondamentale de toute personne travaillant auprès de l'enfant
- Les règles de prévention relatives aux agressions et violences sexuelles
- La formation continue portant sur cette thématique
- L'analyse des risques (pièces isolées, contrôle des salles, contacts corporels)
- Le protocole à suivre dans le cas de soupçon de violences ou de toute mise en danger du bien-être de l'enfant
- La gestion des plaintes (élève, personnel, parent)
- La participation de l'enfant
- La déclaration d'engagement des personnels

Ce concept sera soumis avant la fin de l'année aux Elternteilrat et KiGaBe et validé par la ville de Munich. La version définitive sera présentée au prochain CE.

Lien vers le site officiel : [CLIQUEZ ICI](#)

2g. Calendrier 2023-2024 (rentrée des élèves, anniversaire des 70 ans du LJR...)

Le LJR met en place un calendrier prévisionnel de toutes les actions connues pour l'année 2023-2024. Il sera présenté au prochain CE.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation de rentrée, les élections au conseil d'établissement se déroulent conformément aux informations qui paraîtront prochainement dans le BO.

Afin de permettre la tenue du vote des représentants des parents uniquement par vote électronique, le proviseur souhaite, comme tous les ans, faire valider cette disposition. Ainsi, le président du conseil d'établissement soumet aux membres du CE le vote sur le maintien du vote électronique pour les élections des représentants des parents d'élèves.

Vote sur le maintien du vote électronique pour les élections des représentants des parents d'élèves :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 19

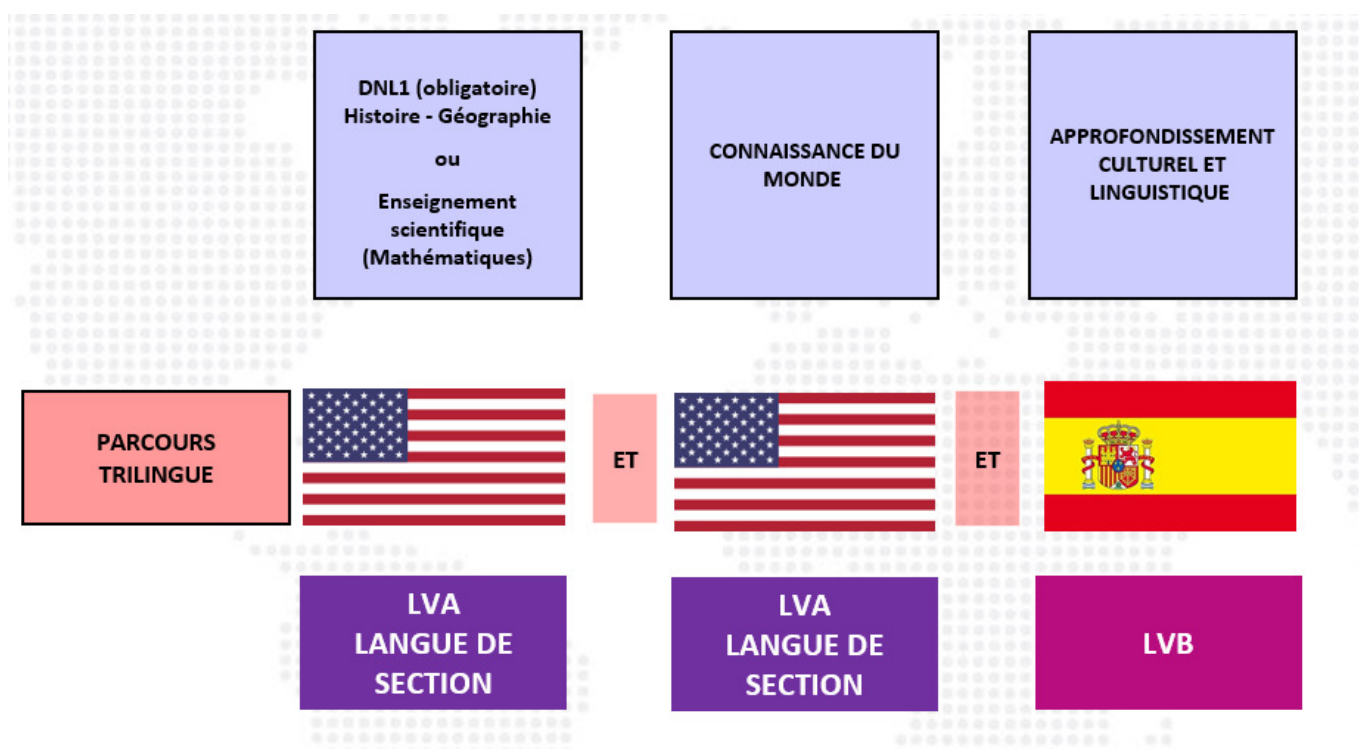
2h. Le BFI à la rentrée 2024

Les équipes enseignantes de langues ont travaillé tout au long de l'année à l'élaboration de la mise en œuvre du futur BFI au LJR. A chaque CE depuis l'année dernière, le proviseur présente les avancées des réflexions des équipes enseignantes sur le BFI.

Après plusieurs séances de travail, les équipes se sont entendues pour proposer un BFI trilingue avec en LVA l'anglais et en LVB l'espagnol.

Le proviseur remercie tous les enseignants qui pris part aux réunions de travail et les membres du conseil pédagogique qui ont validé le projet porté par les enseignants de langues.

Une demande officielle d'ouverture du BFI sera formellement transmise au cours du 1^{er} trimestre 2023-2024 au MENJ et au service pédagogique de l'AEFE.



Vote sur la mise en œuvre d'un BFI trilingue LVA anglais / LVB espagnol :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 19

2i. Profil de poste des professeurs d'espagnol et d'anglais enseignant en BFI

Pour répondre au cahier des charges du recrutement des professeurs pour enseigner en BFI, le proviseur souhaite faire adopter le profil des postes à pourvoir pour enseigner en BFI. Par ce vote, le proviseur pourra donc profiler les postes des futurs détachés ou des futurs personnels de droit local qui pourraient enseigner en BFI.

Le profil requis est le suivant :

- être locuteurs natifs de la langue de la section ou, à défaut, de faire état dans l'ensemble des compétences langagières, d'un niveau correspondant à C2 dans la langue de la section ;
- être titulaires des qualifications, des diplômes ou de l'expérience leur permettant d'enseigner la discipline concernée dans des établissements secondaires dans le pays partenaire de la section ou dans un système éducatif de même langue et de tradition pédagogique similaire ;
- avoir bénéficié d'une expérience d'enseignement de cinq années dans la discipline concernée dans le pays partenaire de la section, dans un système éducatif de même langue et de tradition pédagogique similaire ou en section internationale ou dans une classe menant au BFI.

Une attention particulière sera apportée à la dimension culturelle des sections internationales et des classes menant au baccalauréat français international.

Une attention particulière sera également apportée au profil requis pour l'enseignement de langue et littérature correspondant à un enseignement de lettres dans le pays partenaire de la section, et non de la langue de la section comme langue étrangère.

Quelle que soit la campagne de recrutement (personnel détaché ou recrutement local), si un ou plusieurs recrutements de professeurs sont nécessaires dans le cadre de l'ouverture du BFI à la rentrée 2024, l'appel à candidature sera assorti d'une fiche de poste qui visera à définir le profil attendu. Les profils de poste seront publiés sur le site internet du LJR et ils se baseront sur les éléments ci-dessus.

Vote sur le profil de poste :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 19

3. Vie de l'établissement / Finances

3a. Subvention complémentaire de l'AEFE pour les LFA

Le secrétaire général du LJR précise que l'ensemble des dépenses (crédits de fonctionnement, rémunération des personnels de droit local, investissement) des LFA relève entièrement des services centraux de l'agence qui financent l'intégralité de ces dépenses.

L'établissement adresse donc à l'agence début décembre les dépenses de fonctionnement de l'exercice en cours.

A l'issue de l'exercice, une régularisation est effectuée par les services centraux entre les sommes versées en décembre et les dépenses réellement effectuées au 31 décembre 2022 au vu de la production d'une nouvelle facture.

Dès que les sommes seront définitivement connues, elles seront transmises aux membres du CE pour information.

3b. Bilan des différentes demandes de subventions auprès de l'AEFE

Le secrétaire général informe la communauté scolaire que le LJR a demandé plusieurs subventions à l'AEFE ainsi réparties :

Sécurité : demande de changement des ascenseurs du site de Giesing : 108 483€ (financement possible par l'agence jusqu'à 100%)

Immobilier : mise en place de la domotique pour économie d'énergie sur le site de Giesing : 182 207,90€ (financement de l'agence jusqu'à 30% du coût total). Une demande de dérogation à ce pourcentage a été demandée par le lycée Jean Renoir pour déroger à ce pourcentage du fait de la CPR en cours.

Renforcement de l'attractivité de l'établissement : demande a été faite pour l'acquisition de TBI (renouvellement progressif du site de Giesing, équipement du site de Sendling) et demande de renouvellement en mobilier pour un montant total de 69 816,11€ (financement de l'agence jusqu'à 30% du coût total).

Une demande de dérogation à ce pourcentage a été demandée par le lycée Jean Renoir pour déroger à ce pourcentage du fait de la CPR en cours.

3c. Renouvellement des marchés : nettoyage

Le secrétaire général précise que suite à l'appel d'offres publié sur la plateforme européenne des appels d'offres, 12 entreprises sont venues visiter les locaux et 7 ont déposé une offre. Une première analyse des offres a été effectuée.

Trois entreprises ont été présélectionnées sur la base des critères définis dans la consultation, elles seront reçues lundi 3 juillet.

L'attribution du marché se fera avant le 10 juillet, en lien avec les services des marchés publics de l'AEFE et le nom de l'entreprise retenue sera précisé au prochain CE.

3d. Décision relative aux droits de première inscription

En date du 5 janvier 2023, le directeur de l'AEFE signait la décision n°1/025008/2023 ([CLIQUEZ ICI](#) pour la retrouver).

Comme suite à la tenue de la CPR (Conférence de pilotage des ressources) en mars dernier et aux différentes discussions avec les services centraux en attendant les conclusions définitives de cette mission, le proviseur du LJR souhaite proposer aux membres du CE une modification de l'article 2 de la décision n°1/025008/2023, signalée **en rouge** dans le texte ci-dessous.

Article 2 : abattements et exonération

Les expatriés et les résidents bénéficiant de la prise en charge des droits annuels de scolarité et/ou des droits de première inscription (majoration familiale ou avantage familial) ne peuvent prétendre à un quelconque abattement ou exonération des droits concernés, sauf cas particulier des personnels résidents relevant de la décision AEFÉ n°2016-2459 du 15 décembre 2016.

Quelle que soit leur nationalité, les autres familles bénéficient d'un abattement de 20 % sur les droits annuels de scolarité pour le 3ème enfant, de 25% pour le 4ème enfant et de 35% pour le 5ème enfant et les suivants.

Les enfants des personnels de droit local bénéficient d'un abattement de 20% sur les droits annuels de scolarité pour le 3ème enfant, de 25% pour le 4ème enfant et de 35 % pour le 5ème enfant et les suivants et d'une exonération s'appliquant à la totalité des enfants après abattement éventuel, de :

- 50% (temps de travail contractuel compris entre 80% et 100%)
- 30% (temps de travail contractuel compris entre 50% et 79%)
- 20% (temps de travail contractuel inférieur à 50%)

Ces abattements s'appliquent également aux Droits de Première Inscription (DPI)

Vote sur l'élargissement aux DPI des abattements déjà consentis

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 19

3e. Projets de voyages scolaires 2023-2024 et bilans financiers 2022-2023

Le secrétaire général présente les projets de voyages et de sorties

Projet de sorties et voyages scolaires :

Premier degré :

- Projet de classes vertes en CM2: du 27 au 31 mai 2024 à Furth im Wald; participation financière de 320€ par famille

Second degré :

- Voyage à Dublin du 22 au 26 avril 2024 à destination des classes de 3èmes : 550€ par élève ;
- Voyage à Crozon: printemps 2024 pour 2 classes de 5èmes: 550€ par élève
- Voyage à Aix la Chapelle: Date à définir 5ème de Mme Dubesset : 370€ par élève
- Voyage pour la dernière de 5e à Burghausen de Mme Mallet-Sevtre du 27 au 29 mai 2024 : 130€ par élève
- Voyage à Nordlingen du 18 au 19 octobre 2023 pour les 1ères spécialité SVT: 100€ par élève ;
- Participation aux JIJ 2024 à Athènes du 09/06/2024 au 15/06/2024 (prise en charge du coût par le LJR) ;
- Voyage à Strasbourg le 24 novembre 2023 pour les 4 classes de 1ères sur la mission orientation : participation financière encore à l'étude ;100€ par élève
- Voyage de la section Abibac de Mme Puhlfürst et M. Gartner pour les terminales 320€
- Voyage à Paris des terminales du 17 au 20 octobre 2023: 460€ par élève autour de l'orientation spécialité
- Voyage à Kehl/ Strasbourg du 11 au 14 mars 2024: pour les 1ères: 350€ par élève ;
- Voyage à Vindonissa pour les 3èmes latinistes: date prévue mi-octobre,180€ par élève ;
- Voyage pédagogique des 1ères en septembre sur 5 jours : projet concernant l'étude d'œuvres majeurs du programme de français avec également un programme sportif (230€) sous réserve que l'ensemble des classes de 1ère y participent.

Projet commun :

- Projet éco-école : formation des éco-délégués : Il s'agit deux jours consécutifs de formation des éco-délégués des classes de collège et de lycée à leur tâche d'éco-délégué et développer les compétences associées. La formation aura lieu à Giesing.
- Projet éco-école : Journées éco-école au mois de juin 2024. Il s'agit d'une exposition de deux matinées animée par les éco-délégués et d'autres élèves investis dans le projet éco-école et encadrée par des professeurs. Le projet aura lieu jeudi 20 et vendredi 21 juin entre 8h et 13h
- Venue de Mme Louarith pour le projet slam du 9 au 13 octobre 2023. Prise en charge par le lycée.

Présentation des bilans financiers des différents voyages scolaires 2022-2023 finalisés sur le plan comptable :

- l'ensemble des remboursements des avances et trop perçus sera effectué avant le 18 juillet. Les bilans seront présentés au CE d'octobre. Pas de nécessité réglementaire de valider le bilan financier en CE avant remboursement aux familles
- Remboursement pour voyage à Rome : 61,96€ par élève

Vote sur les projets de voyages et de sorties ainsi que sur les projets pédagogiques présentés

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 19

3f. Dons

Le secrétaire général expose les différents dons que le LJR pourrait recevoir. Le proviseur les met au vote

- Don de la coopérative scolaire aux différents projets du 1er degré: 1551€ réparti de la manière suivante: 399€ classe verte Muhldorf am Inn; 400€ Herrsching am Ammersee et 752€ pour Furth im Wald
- Don du Forderverein : 2950€ pour financer en partie les différentes venues d'auteur
- Don de parents à la caisse de solidarité : 266,50€

Vote sur les différents dons

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

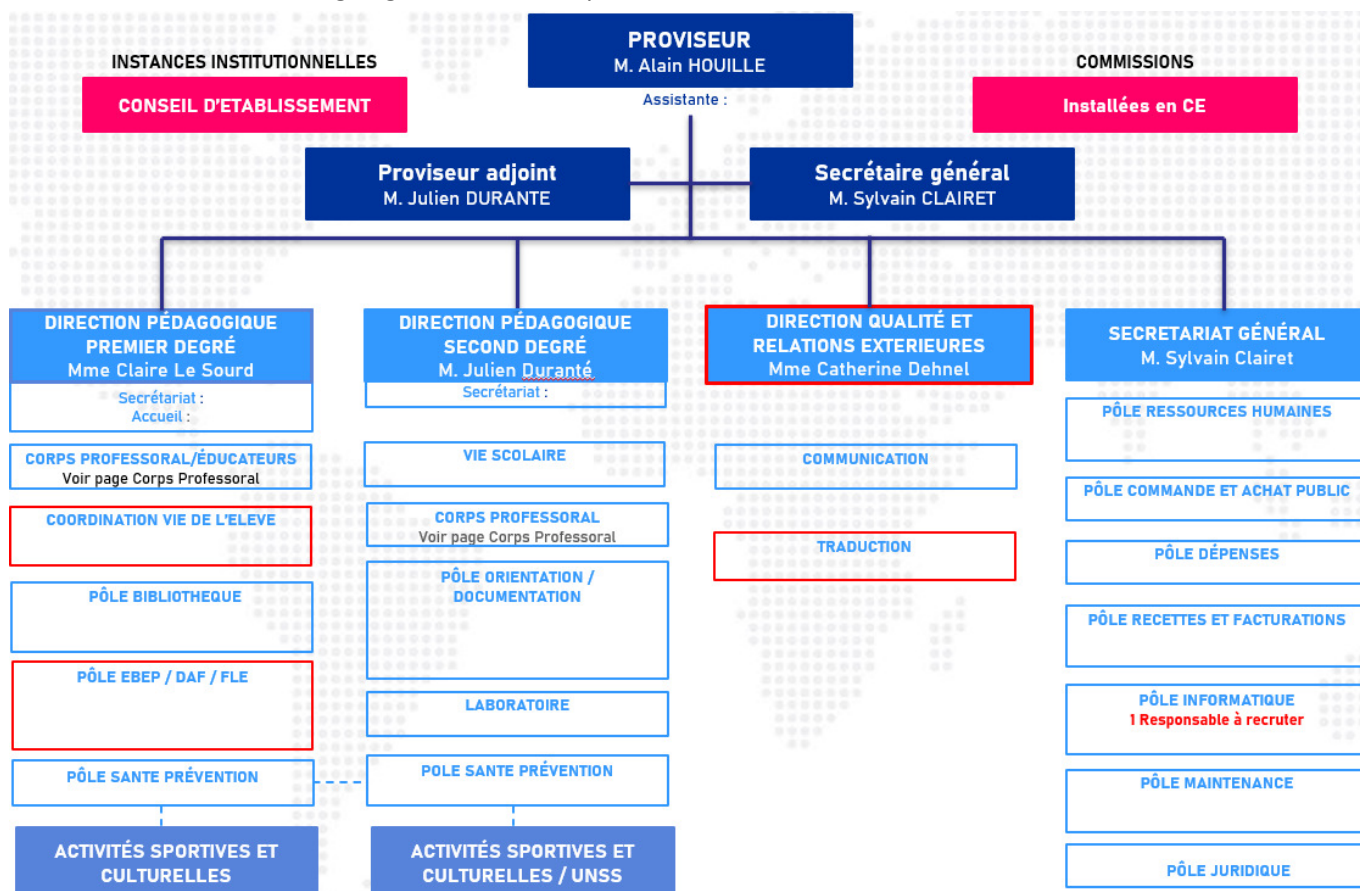
POUR : 19

4. Vie de l'établissement / Informations diverses

4a. Le nouvel organigramme du LJR

Tout au long de l'année scolaire, le proviseur et le secrétaire général ont travaillé à l'élaboration d'un nouvel organigramme pour le LJR. Désormais le LJR compte 4 directions. Une présentation spécifique de cette nouvelle organisation a été faite au mois de mai à l'ensemble des collaborateurs du LJR à l'occasion de réunions plénières. Il est présenté ci-dessous.

Il restera à construire un organigramme détaillé par service, ce sera fait au cours de l'année scolaire 2023-2024



Les éléments encadrés de rouge représentent les évolutions que le proviseur et le secrétaire général ont apporté à la structure générale du LJR pour la rendre plus efficace. Ce sont des évolutions essentielles au développement de l'établissement qui doit impérativement regagner des élèves pour maintenir son organisation actuelle.

4b. Point sur le RGPD

Le proviseur présente le travail réalisé par le LJR dans le cadre du RGPD

Entré en vigueur le 25 mai 2018, le règlement général sur la protection des données (RGPD) constitue le nouveau cadre européen concernant le traitement et la protection des données à caractère personnel dont le but est d'harmoniser le panorama juridique européen en matière de protection des données personnelles afin de renforcer les droits des personnes et de responsabiliser les acteurs traitant les données personnelles.

Depuis le 18 juin 2019, date de la première réunion de travail sur ce sujet, le DPO de l'AEFE et le LJR se retrouvent régulièrement pour faire le point sur l'avancée de la mise en conformité de l'établissement au regard du RGPD.

À ce jour, 13 réunions ont eu lieu et les travaux de mises en conformité se poursuivent.

Travaux de l'année scolaire 2022-2023

- Recensement des contrats de sous-traitance et vérification des clauses RGPD
- Réalisation en cours de l'analyse d'impact pour les caméras de vidéoprotection
- Actualisation continue du registre des traitements
- Création du registre des violations
- Prise en charge des établissements de Sarrebruck, Fribourg, Stuttgart et Hambourg : échanges / analyse de situation / mise en place d'un calendrier de mise en conformité
- Mise en conformité de l'utilisation [Eduka](#)

Travaux pour l'année scolaire 2023-2024

- Analyse d'impact gestion des données de l'infirmerie
- Mise en place de la politique d'archivage
- Mise en place d'une politique des privilèges et habilitations

Propositions pour l'année scolaire 2023-2024 :

- Interventions de la GS au CM2 (mise à disposition par le [Bundesbeauftragter für Datenschutz und Informationsfreiheit](#) de 170 exemplaires de livres PIXI et 120 exemplaires de PIXI Wissen; + support pédagogique dont jeu de cartes et jeu en ligne de la CNIL)
- Interventions au collège (support pédagogique de la CNIL)

4c. Point d'avancement sur les projets de restructuration immobilière du LJR

Le proviseur précise le calendrier actuellement en cours :

- Le permis de construire est toujours à l'étude à la mairie de Munich.
- Le dossier de subvention suit son cours avec la ville de Munich.
- Les différents appels d'offres réalisés ont tous été déclarés infructueux. Les dossiers n'étaient pas complets.
- Une entreprise viendra visiter le gymnase avant fin juillet afin de déposer une nouvelle offre.

4d. Les grandes actions pédagogiques (E3D, concours de discours...)

Le proviseur remercie l'ensemble des personnels pour leur engagement remarquable au service des élèves. Tout au long de l'année de très nombreux projets ont vu le jour. Que ce soit au 1^{er} comme au 2^o degré, les actions pédagogiques proposées étaient particulièrement riches et variées. Quelques-unes seulement sont évoquées, mais beaucoup d'autres ont été conduites.

Concours de discours : les 6 élèves de 4^{ème} et 2^{de} ont fait le déplacement à Genève et ceux de CM2 ont concouru en visioconférence. Un grand merci à nos professeurs qui ont encadré les élèves et toutes nos félicitations à nos primés : 1^{re} place pour Marie-Thaïs et un mention spéciale pour Oscar pour le niveau 4^e. Une 3^e place pour Léonie en seconde.

Journée Eco-Ecole : 3-4-5 mai, le lycée est en mode éco-école. Des ateliers multiples tenus par des élèves investis pour présenter de nombreux sujets à tous les élèves de l'établissement. Bravo aux élèves et merci aux professeurs qui ont permis ces trois jours intenses en projets et activités.

Voyages à Dublin des 3^e : voyage des 4 classes de 3^e à Dublin

Venue d'auteurs et d'artistes

- Anne LETUFFE pour les classes de maternelle, mi-avril 2023.
- Michel PIQUEMAL pour les cycles 2, 3, collège et lycée fin avril 2023
- Yamina LOUARITH pour les 4^e, spé LLCE et CM2

MUN (Model United Nation) : déplacement à Budapest du 8 au 11 mars pour 8 de nos élèves du club MUN ([Cliquez ici](#)). Une première pour le LJR.

Jugend debattiert : déplacement à Paris les 23 et 24 mai. Bravo à Emma qui arrive en 3^e place d'un concours France-Allemagne et merci au professeur pour son investissement depuis 2 ans dans ce nouveau projet pour le LJR.

Les JIJ Jeux internationaux de la jeunesse : Très belle réussite de notre équipe du LJR aux jeux internationaux de la Jeunesse (JIJ) qui ont eu lieu à Pau du 12 au 17 juin. Le LJR est arrivé 2^e pour sa première participation. Un grand bravo aux élèves et aux professeurs qui les ont encadrés.

La vidéo de présentation de l'équipe se trouve sous ce lien : youtu.be/xp8Wjs8nIAE

Vous pouvez retrouver le classement général et des informations sous le lien suivant : [CLIQUEZ ICI](#)

4e. Point sur Agora Monde

Le proviseur adjoint présente un bilan des actions Agora Monde.

Agora : 860 utilisateurs inscrits dont 335 en 2022-2023 de la 3^{ème} à la 1^{re}

ADN-AEFÉ : 16 élèves de 2^{de} sélectionnés, 3 désistements, 13 échanges avec Maroc, Vietnam, Espagne, Kenya, Japon, Uruguay, Chili, Colombie

ADN Carbone 0 : 1 échange avec une classe de Cali en 3^{ème}

Semaine ADN Carbone 0 : participation des éco-délégués de 3^{ème}

Développement de l'application smartphone Agora monde

Avant d'aborder les questions diverses, le proviseur tient à remercier tous les membres du conseil d'établissement pour la qualité des débats conduits en séance tout au long de l'année.

Il félicite à nouveaux les élèves pour leur brillante réussite, leur comportement au sein de l'établissement et leur participation toujours active dans les différents projets du LJR. Il souhaite aux élèves qui quittent l'établissement une belle et bonne installation dans leur nouvel environnement et à toutes celles et ceux qui partent vers des études supérieures, il adresse des vœux sincères de réussite.

Enfin, il a un mot tout particulier pour le CPE du LJR qui quitte l'établissement pour une nouvelle expérience professionnelle dans un autre lycée de la zone. Il le remercie sincèrement pour tout le travail accompli, sa disponibilité, son engagement et son action tout au long de sa mission au LJR.

5. Questions diverses

Personnels

- **Infrastructure : L'été les conditions de travail dans les salles de classe sont particulièrement éprouvantes, pour les élèves et les enseignants, chaleur étouffante dès le matin, et les cours vont jusqu'au 13 juillet. Quelles solutions pérennes peut-on envisager?**

Le proviseur et toute l'équipe de direction ont pleinement conscience des conditions de travail particulières liées aux chaleurs extrêmes de cette fin d'année. Le proviseur a pris contact avec Argumed qui a transmis au LJR différentes recommandations pour faire face, au mieux, à cette situation. Ces informations seront communiquées aux personnels dès que possible. Heureusement la météo s'annonce plus facile pour les prochains jours.

- **Document administratif:** Y aura-t-il un outil informatique pour visualiser et gérer au mieux les états positifs et négatifs pour les personnels? Il y a trop de documents papiers et de calculs, qui sont différents de la présentation sur les fiches de paye

Effectivement les informations papiers sont très voire trop nombreuses. Actuellement le lycée travaille au développement d'un logiciel qui permettra aux personnels de renseigner informatiquement les heures supplémentaires. Le suivi en sera beaucoup plus facile tant pour les RH que pour les personnels. Ce nouvel outil sera présenté à la rentrée prochaine.

- **Étude au primaire :** Avec la baisse des effectifs et l'ouverture d'une tranche horaire supplémentaire, cela aura-t-il un impact sur le nombre d'étude déjà en place ? Et comment va s'organiser cette nouvelle tranche 14h05-14h55 ? (élèves, personnels, salle, bus à 15h?)

Voir réponse apportée en séance.

Parents

- **La réinscription pour l'année scolaire 2023-2024 a nécessité la fourniture de nombre de documents et informations sur les enfants et sur leurs parents sous forme électronique sur une nouvelle plateforme. Nous avons des inquiétudes sur la sécurité du stockage de ces informations. Nous souhaiterions avoir des informations sur leur lieu de stockage et sur la sécurité mise en place pour garantir qu'elles ne soient pas diffusées ou utilisées de façon malveillante. Nous souhaitons que l'école suive les directives et les lois relatives au traitement informatique des données.**

Si l'entreprise Eduka Software PTE LTD a son siège à Singapour, les données sont toutefois hébergées en Europe au Pays-Bas via l'entreprise Worldstream. La suite Eduka est une solution modulaire pour la gestion administrative et financière des écoles, basée sur les technologies modernes Web et mobile. Le schéma directeur des espaces de travail garantit l'encadrement des données, leur conservation et l'intégration du RGPD (règlement général sur la protection des données personnelles). L'utilisation du composant CloudFlare a été explicitement validée par l'AEFE et son délégué à la protection des données en amont de la mise en place technique de cette infrastructure, ceci afin de garantir le respect des mesures et bonnes pratiques en matière de protection de la vie privée et de la confidentialité des données.

Les mesures mises en œuvre pour assurer la sécurité de la plateforme EDUKA offerte aux écoles sont les suivantes :

- L'accès à la plateforme se fait exclusivement par connexion sécurisée (HTTPS) avec un certificat SSL qui permet de garantir le bon chiffrement et la sécurité des communications
- La gestion des accès : seul le personnel ayant obtenu une autorisation est en mesure de consulter les données. Les droits d'accès aux fonctionnalités sont gérés par le Proviseur et le Secrétaire général en tant qu'administrateur.

- Logiciels de surveillance du réseau, de détection des intrusions, et de défense contre les virus et chevaux de Troie
- Connexion à la plateforme protégée par une combinaison identifiant et mot de passe

Par ailleurs, d'autres mesures d'ordre strictement technique permettent de renforcer la sécurité de la plateforme, dont une liste résumée et non-exhaustive se trouve ci-dessous :

- Analyse anti-virus et anti-rootkit périodique, et également en temps réel lors de mise en ligne de fichiers
- Protection contre les injections SQL grâce à l'utilisation exclusive de requêtes via PDO
- Protection contre les attaques XSS grâce au filtrage des données utilisateurs via diverses méthodes (CSP, CSRF tokens)
- Protection contre le clickjacking ; masquage des en-têtes révélant les versions des composants serveur
- Protection contre les attaques de type « brute force »
- Protection contre de nombreux autres types d'attaques grâce à l'utilisation d'un WAF (Web Application Firewall)
- Sauvegardes quotidiennes avec multiples niveaux de redondance, fichiers de sauvegardes au format propriétaire et chiffrés avec plusieurs facteurs de clés.
- Réplication des données en temps réel selon le modèle « maître/esclave » pour la récupération de 100% des données en cas de disruption du service.
- Mises à jour régulière du système d'exploitation et des composants pour bénéficier des dernières évolutions en matière de sécurité
- Bonnes pratique réseau, vérifiées et auditées régulièrement, aucune ouverture de port hormis le port 443 (web), adresses IP des serveurs inaccessibles car toutes les communications externes sont faites via relais CloudFlare.

La société Eduka s'est engagée à procéder à des audits réguliers de sécurité par des auditeurs externes indépendants. D'ailleurs un audit est actuellement en cours. Un certificat d'audit pourra être fourni quand celui-ci sera terminé.

Une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) lors de la mise en place d'une plateforme de réinscription/inscription des élèves ne s'est pas avérée nécessaire. En effet, et conformément aux instructions de la CNIL, une AIPD n'est pas nécessaire pour les traitements mis en œuvre aux fins de gérer les services en matière d'affaires scolaires et périscolaire. Cette exonération s'applique à la préinscription, l'inscription, le suivi et la facturation des services en matière d'affaires scolaires/périscolaires/extrascolaires, la restauration scolaire et extrascolaire, les transports scolaires...

S'il n'existe pas de liste dite négative en Allemagne (liste de traitements qui ne nécessitent pas d'AIPD), la liste dite positive des traitements nécessitant une AIPD (que tout pays de l'UE doit publier) ne prévoit pas le traitement de l'état civil pour les inscriptions scolaires.

Élèves

RAS

Fin de séance à 22h33

Monsieur Benoit DUFÉU



Représentant des personnels enseignants et d'éducation

Monsieur Alain HOUILLE



Proviseur



DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA SECTION DU SNFOLC DU LYCÉE JEAN RENOIR DE MUNICH

Conseil d'établissement du 28 juin 2023

Le SNFOLC du lycée Jean Renoir souhaite ici exprimer ses positions sur un certain nombre de points :

Pour lui, la suppression de classes, et notamment de celle de Seconde entraînera une dégradation des conditions d'apprentissage des élèves, alors que l'AEFE promeut l'excellence éducative. Un établissement en gestion directe à l'étranger, où les parents paient des frais de scolarité, doit pouvoir offrir à ses élèves des conditions les plus favorables d'enseignement.

Les personnels de droit local n'ont obtenu en 2023 qu'une augmentation de 2,5% de leur salaire brut, après plusieurs années de gel de leur salaire, et ceci dans un contexte d'inflation de 6,9% en 2022, et actuellement de 6,1%. Mais l'amélioration possible du nombre d'élèves, et la fin du remboursement de l'emprunt pour l'achat du site de Giesing, dégagant plus d'un million d'Euros dans le budget du lycée, amène le SNFOLC à revendiquer une augmentation des salaires des PDL. Ceci pourrait faire l'objet d'une décision budgétaire modificative possible dès que les effectifs seront stabilisés en septembre 2023. Il demande à la direction de l'établissement et à l'AEFE de prendre en compte le taux d'inflation qui affecte le pouvoir d'achat des PDL pour calculer cette augmentation.

Le SNFOLC dénonce les « miettes » accordées par le gouvernement, qui prévoit une augmentation de 1,5% du point l'indice des fonctionnaires et, entre autre, l'attribution de primes non comptabilisées dans le calcul de la retraite pour les salaires les plus bas. Cela concerne aussi les personnels détachés du LJR. Dans un même temps, le « pacte » Macron-Ndiaye serait censé augmenter les revenus des collègues acceptant d'assurer des « missions » en plus de leur travail, payées sous forme de primes. Si actuellement la mise en place du « pacte » n'est pas prévu dans le réseau, le SNFOLC dénonce un dispositif de « travailler plus pour gagner moins pire », et ceci hors statut et à nouveau sous forme de primes.

Enfin, les collègues du LJR ont constaté les dégâts du « bac Blanquer » appliqué pour la première fois selon les textes après la période COVID : des élèves stressés par le contrôle continu, démobilisés une fois les notes des épreuves de mars publiées, un baccalauréat au rabais qui perd de sa valeur à l'international, et enfin la fin du baccalauréat, premier diplôme universitaire permettant d'entrer dans la filière de son choix, et diplôme national et anonyme, garant du principe républicain d'égalité. Le SNFOLC refuse un « bac maison », particulièrement lorsque les épreuves orales sont assurées par des enseignants qui, du fait de la spécificité de notre lycée, connaissent les élèves.